

COMMUNE DE RANVILLE (14)

Création d'un terrain multisport au complexe sportif Georges CHILTZ de Ranville

Procédure adaptée (Inférieure à 90 k€)

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :

Acheteur public : Mairie de Ranville – 3 rue des Airbornes – 14860 RANVILLE – Tél : 02 31 78 76 08 – Courriel : secretariat@ranville.fr

Adresse internet du profil acheteur : <https://www.uamc14.org/ranville>

Représentant du pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Maire de la commune de Ranville

2 - Procédure de passation : Procédure adaptée suivant les articles R.2123-1, 1° et R.2131-12, 1° du code de la commande publique.

3 - Objet du marché :

Marché de travaux : Création d'un terrain multisport au complexe sportif Georges CHILTZ de Ranville.

Conformément à l'article L.2113-10 du code de la commande publique le marché est passé en 2 lots séparés.

→ Lot 1, création de la plateforme en enrobé

→ Lot 2, fourniture et mise en place du terrain multisport. Ce lot prévoit 1 PSE (Prestation supplémentaire éventuelle)

Coût prévisionnel des travaux au sens de l'article R.2432-3 du code de la commande publique : 57 000 € H.T.

Début prévisible de démarrage effectif des travaux : 13 janvier 2020.

Délai d'exécution : 5 semaines.

4 - Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1. Prix : coefficient 0,40.

2. Valeur technique : coefficient 0,60.

5 - Dossiers de consultation : téléchargeable sur le site internet du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.uamc14.org/ranville>

6 - Date limite et adresse de réception des offres : le mardi 10 décembre 2019 à 12h00 sur le site internet du profil acheteur à l'adresse <https://www.uamc14.org/ranville>.

La réponse électronique étant obligatoire, suivant les modalités indiquées au règlement de la consultation R.C.

7 - Adresse où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : ledos@vrd-services.fr

8 - Date de mise en ligne sur le profil acheteur : le 19 novembre 2019.